

Quelques mots sur la socioterminologie

L'équipement terminologique des langues d'Afrique suscite des préoccupations sociales et politiques auxquelles la socioterminologie peut offrir des éléments de réponse. La prise en compte des besoins sociaux, la sélection des termes, l'évaluation des politiques terminologiques sont autant de thèmes qui peuvent être mieux appréhendés, notamment grâce au modèle glottopolitique.

*Termes-clés :
sociolinguistique ; terminologie ; glottopolitique ; normaison.*

1 Introduction

En ce début de XXI^e siècle, les contraintes économiques, les changements rapides qui affectent les échanges commerciaux, l'industrialisation et la marchandisation des biens culturels obligent à s'interroger sur le rôle que les États peuvent encore occuper face à la rapide uniformisation des communications et l'anglicisation technologique de la planète. Les politiques linguistiques nationales butent nécessairement sur les impératifs du libre-échange et rencontrent sur leur route les exigences du libéralisme international qui n'accordent pas nécessairement une place à la préservation des identités culturelles et linguistiques.

La façon dont l'Afrique gère et gèrera son équipement terminologique dans ses langues nationales est particulièrement intéressante. On sait que les langues véhiculaires d'Afrique ont été longtemps tenues à l'écart du développement technologique et les langues dominantes occidentales ont souvent été les sources privilégiées d'enrichissement linguistique. Les emprunts et les calques, qui peuvent être présentés avantageusement sous la forme d'un métissage, résultent tout de même, ne l'oublions pas, d'une *dépendance* héritée en droite ligne du temps de la colonisation et de l'évangélisation – n'oublions pas la spécificité du rôle joué par les hommes d'Église.

Il ne s'agit pas ici de démontrer la capacité des langues africaines à exprimer des concepts nouveaux, cela va sans dire, toute langue peut tout exprimer. Mais il y a loin du vœu pieux, ou de la pétition de principe, à l'utilisation effective de lexiques nouveaux. Comme le dit Marcel

Diki-Kidiri, avant de créer des terminologies nouvelles, il faut regarder comment ces langues sont « exploitées par leurs locuteurs pour appréhender la nouveauté, la décrire, la conceptualiser et finalement l'assimiler à leurs cultures propres » (Diki-Kidiri et coll., 1997 : 2). Le problème relève de l'aménagement terminologique. Sans méconnaître l'importance déterminante du multilinguisme en Afrique, nous nous centrerons ici sur les problèmes posés pour chaque langue par la question de l'aménagement, chaque communauté nationale ayant à déterminer quels véhiculaires doivent être privilégiés.

Quelle que soit la méthode employée, l'enjeu est de rendre disponibles les termes nécessités par la diffusion de connaissances ou de technologies nouvelles. Former en sängö, en oulof, ou en bambara de nouveaux utilisateurs, ni francophones ni anglophones, à l'utilisation d'un logiciel suppose que le formateur parvienne à exprimer dans ces langues les connaissances techniques qu'il a acquises dans les langues occidentales. On pourra discuter les choix proposés ici ou là, ce qui nous intéresse ici c'est l'ampleur de l'enjeu et l'impératif que représente la socialisation de ces techniques et donc des cohortes de termes qu'elles nécessitent. Si ces termes ne sont pas disponibles, ils doivent le devenir, que l'on procède par recension de créations spontanées, ou que l'on propose à l'usage des candidats termes. Après tout, les missionnaires ont bien dû, en leur temps, traduire dans les langues de leurs nouveaux fidèles les termes désignant la communion des saints, le Saint-Esprit, ou la transsubstantiation. Il n'est pas sûr que l'équipement du vocabulaire informatique représente une gageure plus difficile...

Pour relever un tel défi, comment parvient-on à équiper des langues technologiquement minorées ? C'est un problème qui intéresse au premier chef la socioterminologie.

2 La perspective socioterminologique

La perspective de la socioterminologie correspond au développement de préoccupations sociales et politiques auxquelles elle permet d'offrir des éléments de réponse. Elle est encore assez peu reçue dans le champ des applications technologiques, de la terminotique. Elle présente un

intérêt particulier pour les pays d'Afrique dont la richesse culturelle, liée au multilinguisme, est confrontée à une minoration de ces langues pour l'expression de la modernité technique et scientifique.

2.1 Approche critique et historique de la terminologie

Lorsque l'on aborde la terminologie dans une perspective sociolinguistique, on se rend compte que la théorie longtemps la plus répandue dans le monde, celle de l'école est-autrichienne, héritée d'Eugen Wüster, a constitué un obstacle pour une approche linguistique de certains problèmes terminologiques. Car, même si certains aspects de cette doctrine ont pu être réévalués (Cortes, 2004), il reste que c'est le passage au paradigme de la linguistique de l'interaction qui a permis de reprendre à nouveaux frais les concepts clés de la discipline. Et de la concevoir de manière quelque peu différente.

La raison principale de cette différence de perspective théorique s'explique par des raisons historiques. L'une des principales réside dans l'influence de la logique sur les conceptions des premiers promoteurs de la terminologie. On peut la rattacher historiquement à la figure tutélaire de Leibniz, dont on sait qu'il imagina une écriture universelle permettant de noter les pensées de façon non ambiguë, la *Characteristica universalis*. L'idée centrale est que, sous le vêtement des formes grammaticales concrètes, on peut trouver des schémas identiques à ceux du logicien. Il suffit donc de mettre de l'ordre et de supprimer les parasites déposés par l'histoire, par exemple les synonymes. Cette position inspirera les nombreux défenseurs d'une langue universelle et artificielle ; elle rejoindra les préoccupations des penseurs en quête d'universaux du langage.

Faciliter la communication entre les peuples, dépasser les ambiguïtés des langues héritées, forger une écriture fidèle aux pensées, ces préoccupations caractérisent les recherches d'une langue parfaite. Elles ont influencé la terminologie dans son souci de développer une communication internationale rationalisée. Il s'agit, au fond, de développer un usage raisonné d'une langue fondé sur une analyse des pensées, cette analyse reposant sur une logique.

La théorie terminologique de Wüster, mais aussi, plus largement, les réflexions relatives à la terminologie en URSS

se développent, entre les deux guerres, sous l'influence du positivisme logique et du cercle de Vienne (Slodzian, 1993).

Le premier nom à retenir est celui de Frege dont l'objectif est de construire une nouvelle « langue de la pensée pure ». Il ne minore pas l'importance des signes, mais cherche à contourner les pièges qu'ils présentent pour la raison. Dans un texte publié en 1882, il écrit : « Le langage s'avère défectueux lorsqu'il s'agit de prévenir les fautes de pensée. Il ne satisfait pas à la condition ici primordiale, celle d'univocité. » (Frege, 1971 : 64). Carnap continuera cette recherche d'un « espéranto scientifique » en cherchant à concilier la fidélité aux règles de la logique et aux contraintes de l'expérience. Il inspire les membres du cercle de Vienne pour lesquels la logique doit permettre de maîtriser la sémiotique des discours savants.

Le *Manifeste* du cercle de Vienne et *La structure logique du monde* auront un important retentissement dans le monde philosophique. Parmi les nombreuses sphères qui subiront leur influence, on signalera leur caractère déterminant pour l'élaboration des conceptions, émergentes alors, de la terminologie viennoise. En terminologie, la volonté d'analyse en éléments ultimes supporte une application hiérarchisante. La terminologie est fondée sur une conceptologie relationnelle.

Au XX^e siècle, les conceptions des écoles soviétique et autrichienne, qui se développent parallèlement, participent à un mouvement assez général et les idées qui inspirent la terminologie classique induisent une approche fixiste des catégorisations (l'historicité des significations n'est pas envisagée), en même temps qu'une structuration monolithique. Cette approche conduit à des difficultés pratiques parce qu'elle implique que les concepts soient fixes et indépendants de l'histoire ; mais aussi parce qu'elle repose sur un postulat : la mise à l'écart de la signification au profit de la désignation, que doit circonscrire la définition. C'est là que réside la difficulté de mettre en application l'équivalence, que l'on trouve souvent posée, et que l'on peut formuler ainsi : terme = concept = définition.

Les méthodes sont donc onomasiologiques : elles partent d'idées – les concepts – dont elles cherchent l'expression linguistique. Elles se centrent sur la définition et visent l'établissement de systèmes hiérarchisés de concepts, systèmes sémiotiques fondés sur la logique, et, plus précisément, sur une logique indépendante des langues.

On doit, idéalement, pouvoir traduire ces terminologies d'une langue à l'autre, sans problème ni reste. Ces vues traditionnelles, héritées de la terminologie wüstérienne, sont encore très répandues. Elles ne bougeront en fait que dans les années quatre-vingt.

Pour repérer ce qu'il y a de limitatif dans cette vision, on peut noter que, souvent, les exemples de termes qui sont choisis sont en fait tirés de nomenclatures ou de taxinomies, c'est-à-dire de noms mis en liste et formant des enclaves dans le lexique. Or, même si ces enclaves sont nombreuses, elles n'en demeurent pas moins des enclaves, car il s'agit de listes organisées volontairement et non soumises aux forces du libre jeu des locuteurs.

Les taxinomies étant des descriptions structurées, comme c'est notamment le cas des taxinomies naturelles, on peut bien entendu vérifier qu'elles répondent aux propriétés des terminologies dont on souhaite qu'elles fonctionnent comme des descriptions structurées. Or la difficulté est de faire correspondre les exigences d'une meilleure communication et les réalités du libre jeu des locuteurs.

2.2 La terminologie aménagiste

Ces contradictions ont été mises sous le boisseau, pendant quarante ans, tant que le travail s'est limité à une terminologie d'ingénieurs et tant que les linguistes ne s'en mêlaient pas. Mais des mouvements historiques vont mettre les questions de langue au premier plan.

Tout d'abord, au Québec, la « révolution tranquille » des années 1960 voit la population de la Belle Province décider de restaurer l'usage du français et de lui rendre une place qu'il avait perdue : celle de langue de travail. On aboutit à la Loi 101, plus vaste loi linguistique jamais votée. Un dispositif très vaste impose à toutes les grandes et moyennes entreprises de franciser leur communication, tant interne qu'externe. Il s'ensuit la nécessité de créer des vocabulaires aussi nombreux que variés dans tous les secteurs d'activité. La francisation relevant de la loi, un organisme d'État, l'Office de la langue française, met au point des méthodologies qu'exécutent des cohortes de terminologues.

Il apparaît vite que les méthodes de la terminologie normalisatrice sont inadaptées pour répondre aux besoins du corps social. Et, avec les années, l'attitude prescriptive adoptée initialement (ne dites pas *week-end* mais dites *fin*

de semaine) va s'infléchir et les terminologues vont chercher moins à imposer des termes nouveaux qu'à les proposer, s'efforçant par exemple de recueillir les termes spontanément créés par les usagers, notamment à l'oral, pour en faciliter la diffusion.

La terminologie découvrait l'usage et le fait qu'on ne le change pas par décret. En même temps, le Québec devenait un laboratoire d'idées francophone où une orientation nouvelle de la terminologie se faisait jour grâce à une activité intellectuelle et scientifique soutenue. C'est à cette époque que, par exemple, Louis Guilbert ou Alain Rey se sont plus occupés de problèmes terminologiques.

La terminologie découvrait également que le terme univoque, monosémique et bien formé est une création idéale ; que la polysémie est inhérente aux mots ; que les domaines d'activité ne sont pas toujours bien séparés les uns des autres ; que lorsque l'on remplace des mots du jour au lendemain, il faut s'interroger sur les mécanismes de l'usage, sur les bénéfices que retire un locuteur à changer de vocables, sur le temps qu'il faut laisser au temps en la matière. Car les réflexions remettaient en cause tant la face externe de la terminologie, son extériorisation en décisions, que sa face interne, sa conception du terme comme élément d'un code, étiquette déposée sur un concept, nom propre d'une idée.

Cet épisode lié directement à la révolution tranquille allait connaître un écho en Europe lorsque, après la mort de Franco, la Catalogne allait recouvrer le droit d'utiliser le catalan, interdit pendant 40 ans par le dictateur, qui allait recevoir un statut de langue officielle. Mais cette langue de vieille culture souffrait d'un déficit lexical important et, là encore, des institutions allaient s'attacher à l'équipement linguistique du catalan. On parle bien sûr d'équipement linguistique, car c'est la langue dans toutes ses fonctions qui est concernée, toutefois, quelle que soit la situation, le cœur de cet équipement est toujours constitué par l'équipement terminologique, qui seul permet aux locuteurs d'une langue de dire la modernité, de s'approprier et d'enseigner les sciences et les techniques, c'est-à-dire d'éduquer, de produire et – ne l'oublions pas – de soigner, tant la médecine est devenue une pratique mêlée de savoir-faire empiriques et de connaissances fondamentales de pointe.

Durant la même période, la terminologie se développera également dans la direction des activités traductrices

ou informatiques. Ces évolutions parallèles resteront indépendantes.

Québec, Catalogne, à partir de ces deux expériences, on pourrait dresser la liste des pays qui ont pris conscience de l'importance de l'équipement terminologique qui est, en quelque sorte, la condition langagière d'une souveraineté dans l'expression et la maîtrise des concepts contemporains. Et l'on a vu des réseaux se construire, rassemblant des pays, francophones, puis hispanophones, lusophones, dans lesquels la question de l'aménagement terminologique occupait une place de choix. Puis ces préoccupations, qui avaient déjà surgi à la création de l'État d'Israël, ont émergé au Vietnam, en Chine, en Pologne, etc. À chaque fois, les questions de vocabulaire étaient en prise sur des enjeux sociaux et politiques. Les questions soulevées – comment changer l'usage ? comment répondre aux besoins sociaux ? comment proposer des termes acceptables ? comment évaluer les politiques terminologiques choisies ? – ces questions concernaient la sociolinguistique.

3 Sociolinguistique et terminologie

Il était donc naturel, voire prévisible, que les deux termes *sociolinguistique* et *terminologie* voisinent dans les discours et finissent par se fondre morphologiquement : le terme *socioterminologie* apparut au début des années 1980. Le concept fut développé au Québec, où l'on a mené des enquêtes terminologiques à partir du début des années 1970, et en France. L'utilisation du concept puis du terme naît d'un questionnement centré sur l'aménagement linguistique, une de ses applications principales est celle de la question de l'implantation des terminologies qui a donné lieu à des enquêtes et des publications dans les années 1990.

Pour repérer ce tournant au plan éditorial, on peut signaler la diffusion du terme socioterminologie dans quelques publications du début des années 1990 : en France, *Terminologie et sociolinguistique*, *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18 (1991) ; en Belgique : numéro spécial *Socioterminologie, Le langage et l'homme* (1993) ; au Québec : les actes du colloque *Problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, tenu à Chicoutimi en mai 1993

(collectif, 1994), *Meta, Usages sociaux des termes : théories et terrains* (1995), et pour la francophonie, l'organisation du séminaire « Implantation des termes officiels » (Delavigne et Gaudin, 1994). En cinq ans, un pas est franchi.

Au-delà du Québec et de la France, les travaux menés au croisement de la terminologie et de la sociolinguistique ont été menés en réaction aux insuffisances que présentait la terminologie prescriptive et ont connu une certaine diffusion géographique. Le terme *socioterminologie* s'est implanté et a été traduit. Apparu dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois et coll., 1994) et le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau, 2002), il possède des équivalents dans la péninsule ibérique, en Italie, en Pologne, en Uruguay, au Brésil, en Argentine, en Roumanie, etc. Ce qui prouve que la notion est utile à certains.

De fait, on s'aperçoit ici et là que l'accès aux techniques, aux technologies et aux sciences pose des défis inédits en matière d'équipement terminologique et oblige des chercheurs confrontés à des situations linguistiques différentes à repenser les modes d'intervention sur les pratiques langagières. Dans de nombreux pays, la question des langues nationales nécessite et nécessitera que l'on se pose des questions socioterminologiques. En effet, l'avenir devrait voir se développer les initiatives d'aménagement linguistique dont on sait, par expérience, que l'aspect terminologique constitue le noyau dans la perspective d'un accès démocratique aux savoirs contemporains dans le respect des revendications identitaires.

3.1 Une position critique

Avant d'inspirer des travaux, l'orientation socioterminologique développée dans notre laboratoire¹ a d'abord consisté en une position critique. Je l'ai évoqué rapidement. Ces critiques ne résultaient pas d'une position *a priori* mais de difficultés que nous rencontrions pour concevoir un dictionnaire bilingue des nouvelles technologies. Pour décrire ces domaines, faits de rencontres, de croisements entre sciences, technologies et industries, la vision bijective de la terminologie normalisatrice paraissait peu adaptée.

1. Sous l'impulsion initiale du Professeur Louis Guespin.

Nous nous sommes penchés sur les pratiques et les théories en usage pour les examiner et, ceci, d'un point de vue sociolinguistique. Ce qui peu à peu nous a conduits à des réflexions sur les langues de spécialité, la politique linguistique, la sémantique, la référence, la diachronie, l'épistémologie, etc. Nous nous sommes demandé ce qu'était un terme, une terminologie, ce que c'était que faire de la terminologie, etc. Et pour ce faire, nous avons utilisé les réflexions issues de la glottopolitique.

3.2 Un modèle glottopolitique

Le modèle glottopolitique, apparu dans les années 1980², se trouve aux sources d'une partie des analyses de la circulation sociale des termes.

Mais quel est au juste l'intérêt du concept de glottopolitique, alors que la terminologie est déjà foisonnante : ne parle-t-on pas, selon les cas, de politique, de planification, d'aménagement, d'équipement, linguistique ou terminologique ? En parlant de *glottopolitique*, on neutralise, en recourant à la forme grecque *glotto-*, les oppositions entre *langue* et *parole*, alors qu'un terme comme politique linguistique ne prend en compte que les actions les plus visibles. Or, dans le circuit qui relie la parole et la langue, des décisions diverses interviennent. Il peut s'agir du bannissement d'une langue d'immigration à la maison, de l'anglicisation par une entreprise de sa communication, de l'enregistrement par un lexicographe de formes nouvelles, du choix de s'assurer ou non le concours d'interprètes lors d'un congrès³, etc. Et cela n'exclut pas les décisions politiques, ou leur absence⁴. En parlant de *glottopolitique*, on insiste donc sur la pluralité des niveaux de décisions qui, de celui de l'individu à celui de l'État, participent à la gestion, à l'évolution et à la genèse continue des langues. Il s'agit d'un

2. Le concept est développé dans Guespin (1985), Guespin et Marcellesi (1986). Les publications collectives les plus marquantes sont les actes d'un colloque (Winther, 1985) et un numéro de la revue *Langages* (Marcellesi, 1986) consacrés à ce concept.

3. Par exemple, le Forum social européen de novembre 2003 affichait un nombre de 1 000 interprètes dont la présence devait assurer à de nombreuses minorités la possibilité de s'exprimer dans leur propre langue.

4. Par exemple, la décision de l'Université de Montréal de se doter d'une politique linguistique est une décision glottopolitique significative.

modèle dynamique – oserait-on dire *dialectique* – qui permet de penser la langue et la parole non comme deux faits séparés mais comme deux pôles : la langue est ce qui permet les interactions langagières, dans lesquelles elle se recrée et se renouvelle. Et ce sont ces deux rationalités qu'une attitude inspirée du modèle glottopolitique s'efforce de prendre en compte.

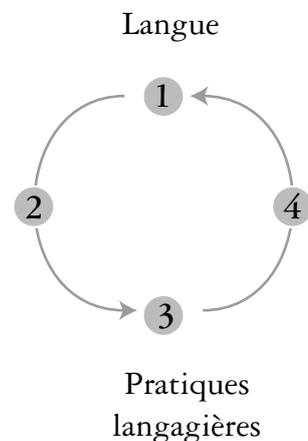
Prenons le schéma suivant. Les deux phénomènes langue et pratiques langagières forment un circuit constitué de deux pôles dont les rapports peuvent être qualifiés de dialectiques, dans la mesure où l'un n'existe pas sans l'autre et l'un présuppose l'autre. Pas de langue sans pratiques langagières ; pas de pratiques langagières sans langue.

– Le temps 1 est celui de la langue en incessante formation, c'est une abstraction mais une abstraction qui permet une individualité collective.

– Le temps 2 est celui de l'influence des pratiques langagières par le modèle qu'est la langue, abstraction et référence, consigné dans les outils que sont notamment les grammaires et les dictionnaires.

– Le temps 3 est celui de la parole, pour Saussure, de l'existence concrète des langues.

– Le temps 4 est celui de la perpétuelle genèse des langues, faite de tri et sélection à partir des événements, des interactions, de toutes ces petites réussites qui modifient peu ou prou la langue.



La terminologie tend à agir au niveau 1. La politique terminologique peut créer directement des formes « hors

circuit », en accordant un statut collectif à des formes n'ayant jamais connu le stade 3. C'est un cas extrême, qui rejoint alors l'invention néologique *ad nihilo* très rare, et les langues artificielles de la normalisation.

En revanche, la politique linguistique agit au niveau du point 4, c'est faciliter l'enregistrement en langue de faits de langue issus des pratiques langagières ce qui suppose un travail de description. Ce sont ces deux démarches que l'on oppose en termes de normalisation et de normaison.

3.3 Glottopolitique, normalisation et normaison

La démarche liée à l'analyse glottopolitique va de pair avec une attitude de conseil. Le linguiste, le terminologue ou le « langagier » engagé dans une démarche glottopolitique doit décrire une situation langagière particulière, établir un diagnostic et proposer des solutions. En ce qui concerne la terminologie, les descriptions peuvent relever de trois grands types : l'observation des pratiques langagières dans toute leur variabilité ; l'identification des réseaux de diffusion des termes ; la définition des enjeux de la terminologie dans ses applications notamment industrielles.

Ces tâches de description relèvent de la recherche ; elles sont rendues nécessaires pour comprendre les changements linguistiques en cours, que ceux-ci soient spontanés ou planifiés, et pour agir. La réalisation d'une politique linguistique nécessite des choix d'aménagement linguistique qui ne peuvent rencontrer le succès qu'à la condition d'être compatibles avec les opinions des locuteurs et donc avec les sentiments et les pratiques linguistiques. Pour que les conditions d'une adhésion sociale soient réunies, les décisions doivent reposer sur une description fine des pratiques et une consultation préalable des usagers. C'est pourquoi la négociation terminologique, l'information et la consultation des acteurs concernés sont des conditions nécessaires à l'efficacité des mesures. Du moins, en démocratie.

Cet aspect est d'autant plus important que l'on considère la langue comme un ensemble de formes linguistiques et de représentations sur ces formes : je parle une langue et la représentation que je m'en fais fait également partie de ma pratique linguistique. On ne peut donc, si l'on adopte cette perspective, raisonner sur des termes pris isolément, hors de toute interaction et sans

tenir compte des tensions qui parcourent les communautés langagières et des idéologies linguistiques, car ces représentations ne peuvent être approchées que dans le cadre d'une conception pluri-normée des terminologies. En effet, celles-ci connaissent des réalisations, notamment à l'oral, qui sont le lieu de créations ; ce sont les usages professionnels du laboratoire, de l'atelier, de l'usine qui les suscitent. La genèse de ces formes a lieu dans les pratiques langagières et leur stabilisation leur confère le statut de normes de discours permettant l'intercompréhension. Et c'est ici que l'on peut distinguer *normalisation* et *normaison* : « En résumé, on peut dire que la normalisation, c'est le processus qui vise à la construction consciente d'une norme unifiée, et la normaison, le processus responsable de la logique même de tout système linguistique » (Guespin, 1993 : 218). Qu'elle soit nationale ou internationale, politique ou technique, la normalisation émane toujours d'une institution qui fixe les termes recommandés ou obligatoires. En revanche, la normaison relève de ce que Teresa Cabré décrit comme « un processus au moyen duquel un système terminologique déterminé s'autorégule en accord avec ses utilisateurs » (1998 : 244).

En fait, on peut affirmer que la normaison devrait être la priorité des organismes de politique linguistique. Pourquoi ? Parce que le problème principal est aujourd'hui d'ordre idiolectal. Les identités s'affirment de plus en plus dans nos sociétés contemporaines morcelées en groupes sociaux très nombreux ; or ces groupes sociaux parlent des idiolectes. Et ce mouvement général englobe les locuteurs des langues spécialisées qui sont membres de communautés de parole particulières. Si l'on parle en saussurien, il y a donc dans la parole une variation importante et la difficulté réside dans le passage de la parole d'un groupe particulier à la langue partagée par tous. Cette difficulté se traduit par un déficit de gestion de la normaison, ce qui facilite la domination linguistique et le recours à l'emprunt⁵. Le véritable défi réside alors dans la capacité à inventer des dispositifs facilitant l'harmonisation des vocabulaires émergents.

Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est un cadre qui permette de concevoir une politique terminologique qui

5. Pour une démonstration plus détaillée, voir Gaudin (2003 : 173-204).

minimise le désordre terminologique, tout en respectant une certaine variabilité linguistique. Pourquoi ? Parce que sans variation, donc sans possibilité d'expression des identités, on aboutit à une langue stérilisée, incapable d'assumer les diverses tâches d'une langue vivante en matière de naissance, transfert et évolution de l'information. Ce qui n'empêche pas de reconnaître qu'existe tout un secteur de dénominations réglementaires qui ne peuvent connaître de variations : en matière de sécurité, de droit, de protection des consommateurs ou des citoyens, etc. On doit savoir précisément ce qui s'appelle *pistolet d'alarme*, *gaz inerte*, *colorant alimentaire* ou *agios*.

Mais le transfert des connaissances, la mise en circulation du savoir, la création des possibilités de débat sur des questions techniques ou scientifiques doivent au contraire accorder toute leur place aux différentes façons de dénommer des réalités difficiles à mettre en mots. Il est, par exemple, positif que l'on ait disposé du terme *maladie de la vache folle* à côté d'*encéphalopathie spongiforme bovine* pour la communication vers le grand public autour de cette maladie.

4 La circulation sociale des termes

La circulation sociale des termes constitue le point de jonction de travaux menés sur des terrains différents. Pour ce qui concerne la politique linguistique, nous nous sommes intéressés à l'implantation des terminologies officielles et, plus largement, à la façon dont on peut favoriser l'émergence d'une standardisation, entendons par là une normalisation émanant non d'une autorité, mais d'une harmonisation émanant des usagers.

Penser en termes d'implantation oblige à s'intéresser au passage de la parole à la langue, on peut alors distinguer, en simplifiant, deux attitudes, l'une consistant à influencer les paroles en décrétant au niveau de la langue, l'autre visant à faire remonter au niveau de la langue les réussites attestées au niveau de la parole.

Trois exemples :

On a officialisé, par voie réglementaire, des termes comme *monospace*, *mél*, qui ont diversement réussi. Ce

faisant, on a joué directement au niveau de la langue – notre niveau 1 – en pariant sur l'évolution de l'usage.

Le second exemple sera plus détaillé et correspond à un dispositif imaginé sur le campus rouennais. Nous avons remarqué que, dans des disciplines de sciences de la matière ou de la vie, les thésards étaient en difficulté pour signaler correctement leurs thèses avec des mots-clés français. On sait que l'anglais s'est imposé dans de nombreuses disciplines et ils utilisaient des concepts non dénommés dans leur langue de rédaction.

Notre dispositif consistait en une aide linguistique au signalement de la thèse, qui permettait de recenser d'éventuels besoins et problèmes et de favoriser la diffusion des termes existants dans des cercles limités aux laboratoires. Ce dispositif était accompagné d'un souci de valorisation, puisqu'il était demandé au thésard de dénommer le concept novateur présent dans sa thèse. Cette enquête a rencontré un accueil positif, ce qui est l'indice qu'un besoin existe. Elle a permis de recueillir des termes français, novateurs et peu diffusés, ce qui prouve que l'on peut faciliter aux intéressés l'usage de leur langue de travail.

La recension agissait au niveau 4 donc favorisait des succès résultant des interactions. En compilant ces résultats modestes et en les mettant à la disposition de la communauté scientifique, on agirait en faveur du français tout en répondant à des besoins. Mais, en France, la politique linguistique française se contente facilement de décisions symboliques.

Enfin, troisième exemple, un projet financé par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada et reliant des chercheurs français, québécois et étasuniens, a pour objectif de mesurer l'implantation des termes officiels de l'informatique. Il importe bien sûr d'étudier à la fois l'écrit et l'oral. Mais une bonne méthode consiste à élargir le champ d'étude pour étudier l'état des pratiques lexicales dans ce secteur afin de replacer les mesures effectuées au sein d'un diagnostic plus large, et portant sur le champ lexical intéressant et des formulations sensibles. Ce qui permet de recenser les formes qui réussissent dans l'usage. L'enquête portant initialement sur le point 2 – évaluation de l'impact de la norme terminologique est élargie à une analyse en parallèle du point 4, qui permettra de faciliter la normaison.

Ce troisième exemple permet d'expliquer ce que nous entendons par *normaison* que nous opposons à *normalisation*. La normaison, que notre dispositif pouvait favoriser, c'est le procès qui correspond à la genèse de normes dans l'usage, dans les pratiques langagières : en bio-informatique, nous avons planché sur les différences entre le sens des termes *analogie*, *similitude*, *ressemblance* quand on les applique à des séquences de gènes. Peu après, cette question fut tranchée par la communauté elle-même, dans un congrès. Il s'agissait d'une normaison. Un groupe de locuteurs résolvait lui-même un problème linguistique qu'il rencontrait.

Souvent, la communauté concernée est trop vaste, trop éclatée pour que cette concertation s'établisse et l'on voit l'usage se diversifier et des particularismes apparaître dans des campus, des laboratoires, des entreprises, souvent parce que les termes utilisés dans les échanges sont anglais (*spacer* et *entretoise*). Mais cette question est encore mal connue, car elle a été très peu travaillée.

Ce que l'on peut retenir sur ce point, c'est donc qu'il existe, en France, des besoins en matière de terminologie dans des secteurs décisifs, parce que producteurs de connaissances, donc des lieux où se « fomentent » les terminologies de demain. On le sait peu, ce qui est dommage, car l'offre en matière de terminologie est souvent trop tardive, même quand elle est bonne. Un succès éclatant comme celui de *monospace* ne résulte pas d'une décision politique, mais d'une demande de la chambre professionnelle des constructeurs automobiles.

On peut aborder la question autrement. Le dispositif français est tourné vers une dimension légale. Or cette dimension si elle est nécessaire à toute action publique, ne saurait suffire, car ce n'est pas par le légal que l'on parviendra au légitime. Et, en matière de langue, c'est de légitimité dont ont besoin les locuteurs. Et pour qu'un changement d'ordre lexical soit perçu comme légitime, il faut qu'il réponde à un besoin, qu'il règle un problème ou qu'il apporte une plus-value – bref, que les locuteurs tirent un bénéfice de son adoption.

5 Des aspects méconnus

En conclusion, je soulignerai le fait que le réexamen des présupposés de la terminologie, son implication forte dans la recherche appliquée ont participé à sa reconnaissance dans les sciences du langage. Mais on peut noter que, dans le secteur des études lexicales, elle occupe encore une place marginale. Les linguistes s'y sont peu intéressés et s'y intéressent depuis peu. De ce fait, on comprend mal l'intérêt que présente une étude fondamentale de ces secteurs du vocabulaire. Je prendrai en exemple trois aspects délaissés qui pourraient inspirer des études.

5.1 Accès au savoir

Du fait d'une évolution historique dans laquelle les sciences et les technologies occupent une place prépondérante dans la vie quotidienne, les terminologies se banalisent et entrent dans de nombreux emplois usuels. Parallèlement, l'élévation et la technicisation de l'enseignement mettent tout un chacun en contact avec de nombreux pans de vocabulaires spécialisés.

Il en résulte que la circulation sociale des termes occupe une place prépondérante dans les mouvements lexicaux. Ceci vaut pour la vie quotidienne, professionnelle et domestique. Mais ce n'est pas sans conséquence sur les choix de société : nucléaire, génétique, pollution, informatique, décentralisation... les citoyens ont à se faire une opinion sur des questions de plus en plus techniques. Comment le feront-ils s'ils ne sont pas à même de s'approprier les concepts principaux des sciences et techniques concernées ?

Envisagée sous cet angle, la terminologie croise les problèmes de la vulgarisation et, plus largement, de la démocratie cognitive.

5.2 Histoire des termes

Qu'elle réponde à besoins de normalisation technique ou d'équipement linguistique, la terminologie s'est longtemps contentée de descriptions synchroniques. Or, pour comprendre le fonctionnement de ces vocabulaires, pour recenser les termes disponibles, elle doit élargir son champ de préoccupations à leur histoire.

Par exemple, il n'est pas inintéressant de savoir que la notion de *génotype* est due (ainsi que celle de *gène*) à Wilhem Johannsen (1909), éminent botaniste qui fut membre, dans les années vingt, des commissions en charge des questions d'eugénisme, de stérilisation et castration. Autre exemple, quand on repousse *possibilisation* qui serait un horrible anglicisme, c'est aller un peu vite, puisque le terme fut déposé au début du XX^e siècle à la Société française de philosophie.

Plus largement, l'étude des termes dans leur diachronie est en prise, sous l'aspect langagier, avec l'histoire des désignations de concepts, donc en fait avec l'histoire des idées. L'étude de l'histoire des grandes métaphores comme *mécanisme*, *organisme*, *famille*, *sélection*, *information*, nous apprend quels sont les vertus et les dangers de la circulation des noms de concepts⁶.

5.2 Éthique

Ce dernier aspect n'est pas étranger à l'éthique de la communication. En effet, lorsque nous utilisons des termes hors de leurs discours habituels, nous jouons sur leurs valeurs : valeur sémantique, mais aussi valeur cognitive et valeur sociale. Comment distinguer les emplois métaphoriques enrichissants et les emplois illégitimes où seul le signifiant est important et joue un rôle de marqueur de distinction ? C'est un des enjeux de la polémique qui s'est développée dans l'affaire Sokal, dans laquelle les sciences humaines se virent reprocher, entre autres, des emplois inutiles et inexacts de termes scientifiques dont la fonction relèverait plus de l'intimidation que de la conceptualisation (Gaudin, 2000). J'ai entendu parler, il y a peu, du « principe d'incertitude du terme ». En quoi a-t-on besoin de convoquer le mathématicien Gödel pour dire que le sens des termes n'est pas toujours aisé à fixer ?

Ces dimensions délaissées accompagnent en filigrane le virage qu'a connu la terminologie en élargissant son horizon vers une linguistique descriptive, notamment une sémantique plus informée, et à la sociolinguistique. Pour l'heure, les principaux chantiers se situent dans les pays possédant des langues véhiculaires d'extension

scientifique limitée. Là, les besoins d'équipement occupent ou occuperont une place prépondérante et nécessitent, pour réussir, une démarche soucieuse de l'usage. Les mécanismes de diffusion, d'implantation et d'acceptation des terminologies sont mal connus. Il n'est guère douteux qu'en les étudiant, on apprenne beaucoup sur l'évolution de ces abstractions mises en pratique que sont les langues.

*François Gaudin,
Université de Rouen,
France,
Francois.Gaudin@univ-rouen.fr.*

6. Quelques études ont été recueillies récemment dans Candel et Gaudin (2006).

Bibliographie

- Assal (A.) et Gaudin (F.), 1991 : *Terminologie et sociolinguistique*, dans *Cahiers de linguistique sociale*, n°18, Université de Rouen.
- Cabré (M.T.), 1998 : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Presses de l'Université d'Ottawa et Armand Colin.
- Candel (D.) et Gaudin (F.), éd., 2006 : *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre.
- Charaudeau (P.) et Maingueneau (D.), dir., 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Collectif, 1994 : *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, Office de la langue française et Université du Québec à Chicoutimi, 2 tomes.
- Cortes (C.), éd., 2004 : *Des fondements théoriques de la terminologie, Cahier du CIEL 2004*, Université Paris 7 et Université de Littoral.
- Delavigne (V.) et Gaudin (F.), éd., 1994 : *Implantation des termes officiels. Actes du séminaire*, (Rouen, décembre 1993), *Terminologies nouvelles*, n°12, ACCT et Communauté Française de Belgique.
- Diki-Kidiri et coll., 1997 : « Des lexiques en langues africaines (sängö, wolof, lingala) pour l'utilisateur de l'ordinateur », *Lexicomatique et dictionnaire*, *Meta*, numéro spécial, *lexicologie et terminologie*, vol. 42, n°1, p. 94-109.
- Dubois (J.) et coll., 1994 : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Frege (G.), 1971 : *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil.
- Gambier (Y.) et Gaudin (F.), numéro spécial *Socioterminologie, Le langage et l'homme*, vol. XXVIII, n°4, De Boeck Université.
- Gaudin (F.), dir., 1995 : *Usages sociaux des termes : théories et terrains, Meta*, vol. 40, n°2, juin 1995, Presses de l'Université de Montréal.
- Gaudin (F.), 2000 : « Impostures d'auteurs ou postures de lecteurs ? À propos de l'affaire Sokal », dans Morgenroth (K.), éd., *Hermetik und Manipulation in den Fachsprachen*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 221-243.
- Gaudin (F.), 2003 : *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles : Duculot, coll. Champs linguistiques.
- Guespin (L.), 1985 : « Matériaux pour une glottopolitique », dans *Problèmes de glottopolitique, Cahiers de Linguistique Sociale*, n°7, Publications de l'Université de Rouen, p. 13-32.
- Guespin (L.) et Marcellesi (J.-B.), 1986 : « Pour la glottopolitique », dans *Glottopolitique, Langages*, n°83, p. 5-34.
- Marcellesi (J.-B.), dir., 1986 : *Glottopolitique, Langages*, n°83.
- Slodzian (M.), 1993 : « La V.G.G.T. (Vienna General Theory of Terminology) et la Conception Scientifique du Monde », dans *Le langage et l'homme*, vol. XXVIII, n°4, De Boeck Université, p. 223-232.
- Winther (A.), éd., 1985 : *Problèmes de glottopolitique, Cahiers de Linguistique Sociale*, n°7, Publications de l'Université de Rouen.